

Imbroglia juridique entre le Saint Siègè et le diocèse d'Allentown

Author : Rédaction RC

Categories : [Statistiques/Sociologie/Démographie](#)

Date : 7 mars 2011

En 2008, faute de prêtres et en raison, souvent, de minuscules communautés paroissiales ethniques, Mgr **Edward Cullen**, qui était à l'époque l'évêque d'Allentown (Pennsylvanie), décidait de fermer 47 églises de son diocèse et de procéder à des « regroupements » de paroisses, ce que le droit canon autorise. Toutefois, des fidèles de 14 de ces paroisses regimbèrent et écrivirent au **Saint Siègè** pour obtenir l'annulation de la décision de l'ancien évêque, une décision soutenue par le nouvel évêque d'Allentown, depuis juillet 2009, Mgr **John Barres**. La **Congrégation pour le clergé** a fait savoir en janvier dernier que tout en approuvant la décision de l'évêque de regrouper des paroisses, elle n'acceptait pas sa décision de fermer les églises au motif que l'évêque n'avait pas précisé les « *causes graves* » (canon 1222 § 2) qui l'avaient conduit à décider de ces fermetures. L'église est considérée comme un bâtiment sacré dont il n'est pas permis à un évêque de disposer comme d'un banal bien immobilier. J'ai lu, ici ou là, qu'il s'agissait d'une « *victoire exceptionnelle* » des fidèles qui avaient contesté ces fermetures et que « *les églises pourront rouvrir* ». Je n'en crois rien. D'abord, l'évêché a demandé des éclaircissements à Rome, et il les obtiendra, de même qu'il pourra vraisemblablement obtenir la réduction de ces églises « *à un usage profane qui ne soit pas inconvenant* » (canon 1222 § 2). Si l'évêque a, de toute évidence, obtenu le consentement du conseil presbytéral pour le regroupement paroissial et la fermeture de ces églises, il n'est peut-être pas sûr qu'il ait formellement obtenu celui « *de ceux qui revendiquent légitimement leurs droits* » sur ces églises (même canon) et qui sont précisément ceux qui ont fait appel de la décision épiscopale à Rome. Il y a là un petit imbroglia juridique dont j'aimerais bien savoir comment Rome va la trancher.

